

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

**Folie Guillaud (également appelé Ermitage du Mont-d'Or)**  
Monument historique inscrit le 13 janvier 2017  
Lieux-dits La Pellonière et Charezieux, Chemin de l'Eperon  
69660, COLLONGES-AU-MONT-D'OR



### RAPPORT DE PRÉSENTATION

#### 1) Localisation

Le jardin Folie Guillaud se situe en bord de Saône, sur la commune de Collonges-au-Mont-d'Or. La propriété s'étend suivant un parc de trois hectares sur les coteaux, au cœur du bois de Charezieux.

#### 2) Historique et description

Sont inscrits au titre des monuments historiques le jardin et toutes les parcelles sur lesquelles il se trouve, le réseau hydraulique, le mur de clôture, les mouvements de terre, terrassements et vestiges maçonnés, la chapelle domestique et son décor, les ruines d'une ancienne chapelle, la serre, le portail d'accès ainsi que tous les vestiges à découvrir.

Cette propriété, nommée autrefois « Le Port de la Pellonière », est composée d'une imposante habitation (non protégée), d'une chapelle et d'un parc. Ce premier bâtiment était à l'origine un des communs du château qui se situait sur les rives de la Saône mais celui-ci fut emporté lors de crues. Derrière cet ensemble bâti s'étend une colline pourvue de végétation. Un parc a été conçu par le propriétaire Christophe Guillaud au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La présence de cheminements compose le parc de façon cohérente. Quatre promenades jalonnées de petits édifices à connotation religieuse, viennent stimuler le visiteur, et le guider vers une méditation sur les thèmes illustrés par les œuvres encore présentes. À l'origine, la composition paysagère et l'attention portées aux espèces plantées étaient signe de la valeur paysagère du jardin. La diversité végétale présente à l'origine n'est plus visible à ce jour mais subsiste cependant certaines espèces remarquables.

#### 3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

Au nord de la propriété, se poursuit le bois de Charezieux dans la continuité duquel s'inscrit le parc de la Folie Guillaud, il convient donc de sauvegarder l'ensemble de cette zone dans le

périmètre de protection des abords. La conservation du monument historique dans son écrin naturel et paysager est ainsi garantie.

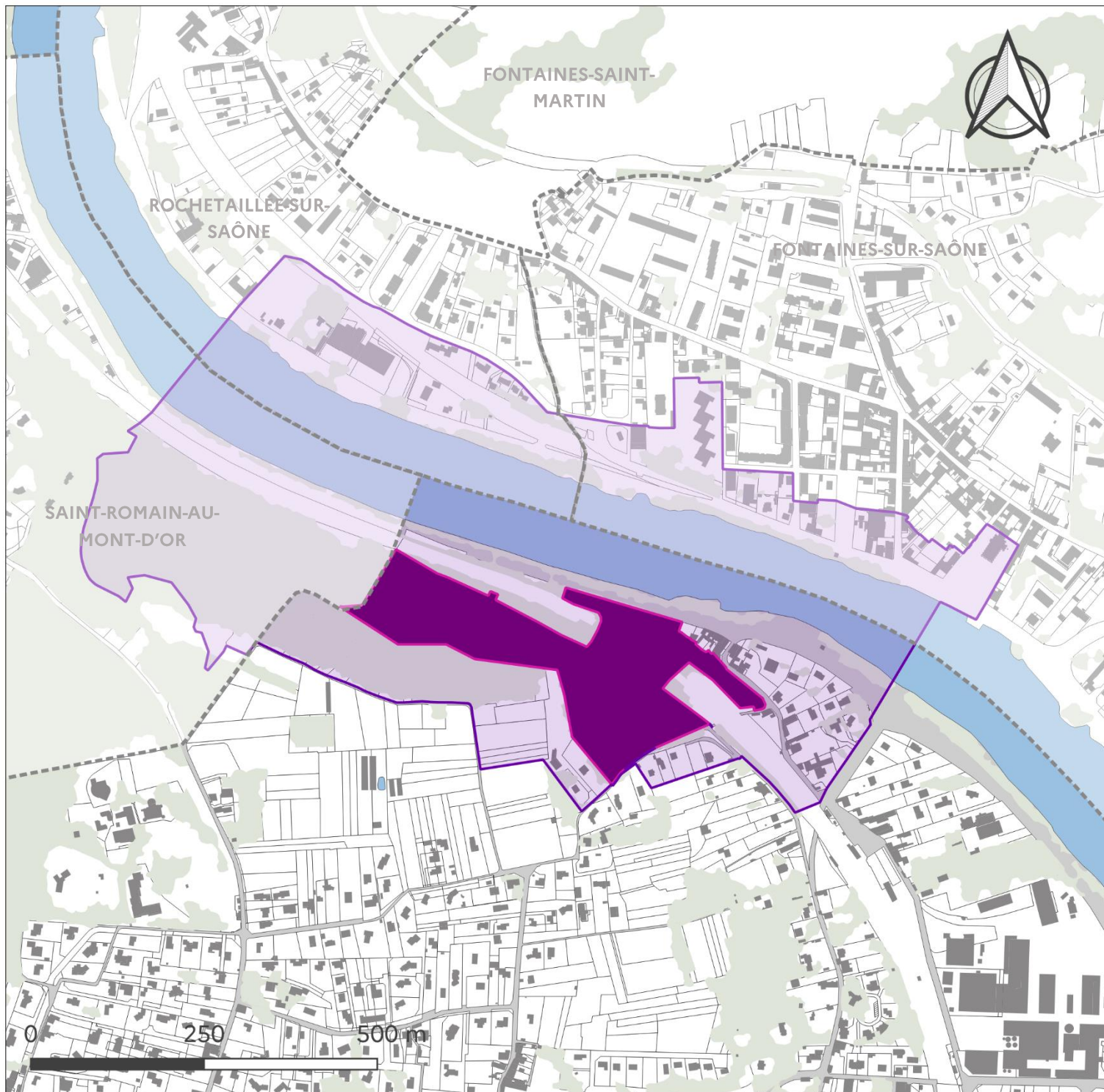
La zone est, en contrebas du jardin présente une morphologie urbaine ancienne digne d'être conservée. De l'autre côté de la rive de Saône, il convient de préserver le front paysager correspondant à la berge et se situant sur la commune de Fontaines-sur-Saône. En second plan, est identifiée une frange bâtie dont les mutations (déjà entamées avant la création de la servitude des abords) méritent un regard vigilant pour garantir un horizon bâti équilibré. Les zones au-delà de cet intérêt de co-visibilité sont exclues du PDA.

À l'ouest, le PDA suit le parcellaire du bois de Charezieux jusqu'à atteindre le domaine de la Freta, où se dresse un mur marquant les limites de la propriété. De l'autre-côté, des zones agricoles dépourvues d'intérêt pour le monument se trouvent exclues du secteur de vigilance.

La rue de la Pellonière au sud, est incluse dans le périmètre de protection car elle abrite des propriétés au caractère patrimonial et historique avéré. Ces mêmes propriétés apparaissent sur les cadastres napoléoniens, témoignant de leur contemporanéité avec le parc et la demeure de Christophe Guillaud. La frange de bâtiments sur le chemin de la Cote Venière, se trouve en co-visibilité avec les bordures du jardin protégé. Ceux-ci présentent des caractéristiques patrimoniales du début du XX<sup>ème</sup> siècle intéressantes, mais fragiles par leurs modénatures, éléments de ferronnerie, ou encore de menuiseries dont la possible évolution suppose un regard patrimonial.

L'architecte des bâtiments de France,

  
Emmanuelle DIDIER






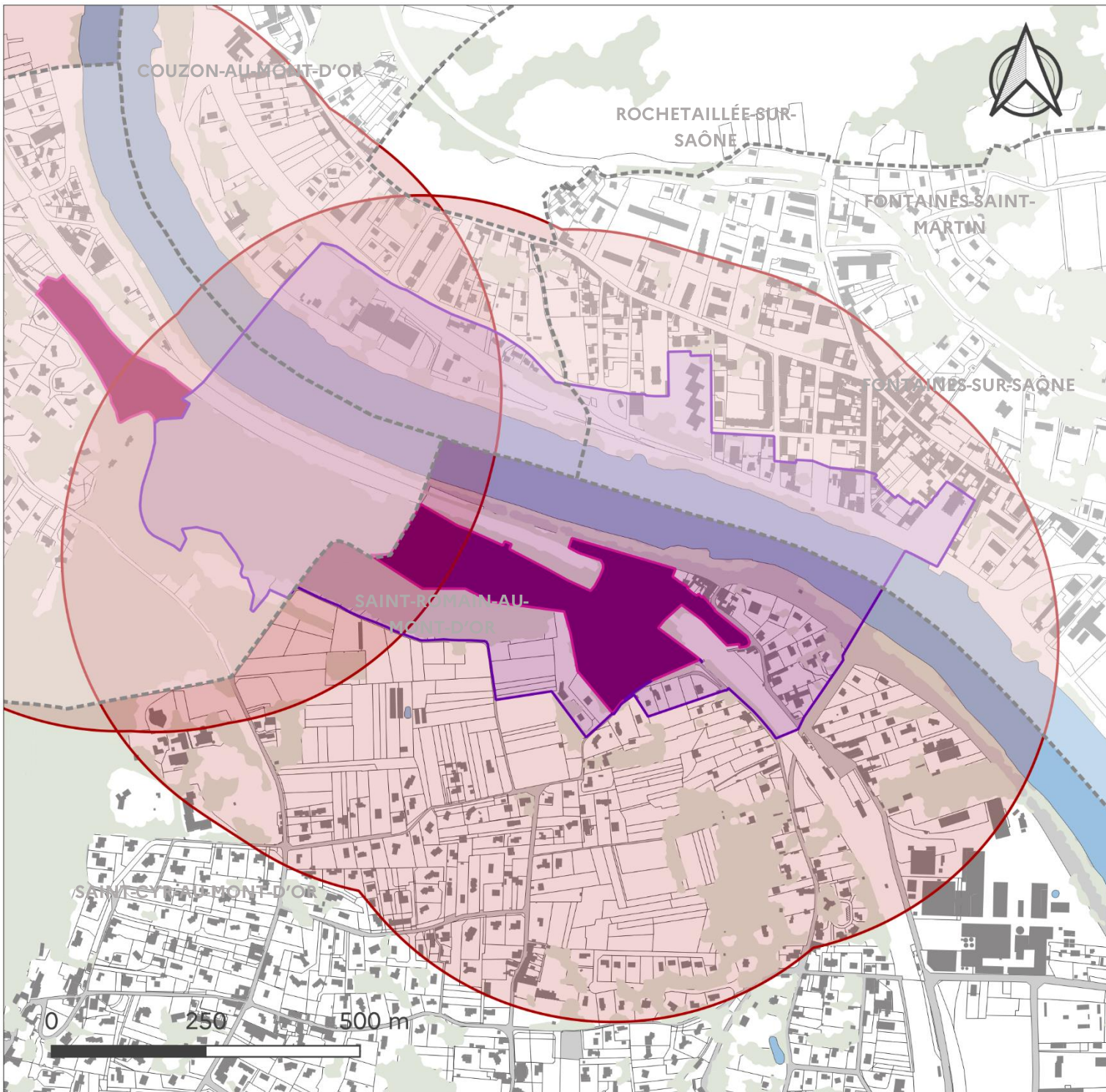
## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

### LA FOLIE GUILLAUD

Lieux-dits La Pellonière et Charezieux, Chemin de  
l'Eperon 69660, Collonges-au-Mont-d'Or  
Monument historique inscrit le 13 janvier 2017

### LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit







## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS

### LA FOLIE GUILLAUD

Lieux-dits La Pellonière et Charezieux, Chemin de  
l'Eperon 69660, Collonges-au-Mont-d'Or  
Monument historique inscrit le 13 janvier 2017

### LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  MH partiellement inscrit